Envoyé en préfecture le 04/07/2026
Reçu en préfecture le 04/07/2026
Publié le
ID : 022-212201032-20260702-2026_32D-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LANGROLAY/RANCE - N°32

NOMBRE DE MEMBRES
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 14
Date de la convocation : 27/06/26
Date d'affichage : 27/06/26

Objet de la délibération
Tarifs garderie au 01/09/26

Séance du 2 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six,
le deux juillet à dix-neuf heures trente minutes,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme ROUXEL Sandrine, Maire.

Présents : Mme ROUXEL, M. COUËTUHAN, Mme FOUGERIT, M. GAULLIER, Mme BRIAND Mmes AUFFRET, DESCAMPS, DJIAN, KERMARREC, DEMAY MM. CAMPION, GABRIEL, PELLOIN, RICHTER.

Absent excusé : M. GRALL

Mme DESCAMPS a été nommée secrétaire.

Le Conseil Municipal, après avis favorable des membres de la commission scolaire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'augmenter les tarifs de la garderie périscolaire.

A compter du **01/09/2026**, les nouveaux tarifs appliqués seront les suivants :

➢ forfait présence

- 1er enfant : matin 1.50 € soir 2.50 €
- 2ème enfant : matin 1.20 € soir 2.20 €
- 3ème enfant : matin 1 € soir 2 €

Pour copie conforme,
La Maire,

MAIRIE de LANGROLAY-sur-RANCE - Côtes d'Armor -

Sandrine ROUXEL

La secrétaire de séance,

Elisabeth DESCAMPS